Emploi saisonnier

Agents de propreté
et accessibilité des plages
Juillet-août 2026

La ville de Larmor-Plage recrute

La collectivité de Larmor-Plage recrute pour la saison estivale 2026, deux agents aux missions polyvalentes de propreté des plages et handiplagistes.

Ils participeront :
• D'une part au travail de l'équipe propreté urbaine avec une priorisation sur le secteur des plages en vue de maintenir ces espaces publics propres et en sécurité,
• Et assureront, d'autre part, l'accueil et l'assistance personnalisée à la baignade auprès des personnes en situation de handicap sur la plage de Toulhars.

Missions principales propreté des plages :
• Assurer le ramassage des déchets sur les plages,
• Effectuer l'entretien d'espaces publics,
• Réaliser le suivi des poubelles, distributeurs de sacs canins et bacs à marée

Missions principales handiplage :
• Accueillir et conseiller le public
• Aider à l'installation de la personne dans le fauteuil assisté, avec l'aide de l'accompagnateur
• Mettre en place et vérifier les affichages, l'aire d'accueil (chaises…)
• Assurer l'acheminement et l'entretien du matériel (fauteuils, lieu d'entrepôt, chemin d'accès et rampe de mise à l'eau)
• Tenir à jour les divers registres
En cas de nécessité ou de mauvais temps, le planning pourra être revu, avec un redéploiement possible au sein d'autres services municipaux.

Le profil recherché :
• Bonne condition physique (travail en extérieur, capacité de port de charges…)
• Capacité à travailler en équipe
• Qualités relationnelles
• Autonomie et Rigueur
• Disponibilité sur les 2 mois obligatoire
• Nécessité d'avoir suivi la formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)
• Permis B, boîte manuelle souhaité

Contrat et temps de travail :
Contrat à Durée Déterminée rémunéré à l'heure effective au grade d'agent technique.
Emploi du temps basé sur un temps complet organisé du mercredi au dimanche inclus sur les fins de journées (exemple d'horaires : 13h30 – 20h30)

Formulaire de candidature (à télécharger sur notre site www.larmor-plage.bzh),
CV et lettre de motivation à transmettre de préférence avant le 28 février 2026.
À l'attention de M. Le Maire - Mairie de Larmor-Plage
4 avenue des 4 frères Le Roy-Quéret - 56 260 Larmor-Plage
ou par mail à personnel@larmor-plage.com

Ville de Larmor-Plage